

## Problème n° 1 : Ensembles, relations

### Correction du problème 1 – Équivalence entre l'axiome du choix et le lemme de Zorn

#### Partie I – Préliminaire sur les bonnes chaînes

1.
  - $I$  est un sous-ensemble d'un ensemble totalement ordonné  $C$ , donc il est aussi totalement ordonné. Ainsi,  $I$  est une chaîne de  $E : I \in \mathcal{C}$ .
  - $I$  étant un segment initial de  $C$ ,  $I \neq C$ , donc il existe  $M \in C \setminus I$ . Par définition d'un segment initial,  $M$  est un majorant de  $I$ . Puisque  $M \notin I$ , on peut conclure que  $I \in \mathcal{C}_0$ .
2. Soient  $C_1$  et  $C_2$  deux bonnes chaînes distinctes et  $x \in C_1 \cap C_2$ .
  - (a)
    - Puisque  $x \notin J_x$ , et  $x \in C_1$ , on a une inclusion stricte  $C_1 \cap J_x \subset C_1$ .
    - Soit  $y \in C_1$  tel que  $y \notin C_1 \cap J_x$ . Alors pour tout  $z \in C_1 \cap J_x$ , on a  $z \leq y$ . En effet,  $C_1$  étant une chaîne, donc totalement ordonné, si ce n'était pas le cas, on aurait  $y < z$ , et comme  $z < x$ , par transitivité,  $y < x$ ; cela contredit  $y \notin C_1 \cap J_x$ . Ainsi  $y$  est un majorant de  $C_1 \cap J_x$ .
    - On peut donc conclure que  $C_1 \cap J_x$  est un segment initial de  $C_1$ .
  - (b) On suppose que  $C_1 \cap J_x$  est un segment initial de  $C_2$ .
    - On a alors  $C_1 \cap J_x \in \mathcal{C}_0$  d'après la question 1.
    - Comme  $C_1 \cap J_x$  est segment initial de  $C_2$  et que la chaîne  $C_2$  est bonne,  $m(C_1 \cap J_x) \in C_2$ . De même,  $C_1 \cap J_x$  est segment initial de  $C_1$  (question 2a), qui est bonne, donc  $m(C_1 \cap J_x) \in C_1$ . Ainsi,  $m(C_1 \cap J_x) \in C_1 \cap C_2$ .
    - Par définition d'une bonne chaîne,  $m(C_1 \cap J_x)$  est le minimum de  $C_1 \setminus (C_1 \cap J_x)$ . Comme  $x \in C_1 \setminus (C_1 \cap J_x)$ , on a en particulier  $m(C_1 \cap J_x) \leq x$ .  
Par ailleurs, si  $m(C_1 \cap J_x) < x$ , on aurait  $m(C_1 \cap J_x) \in C_1 \cap J_x$ , ce qui contredit la définition de  $m(C_1 \cap J_x)$  (majorant strict de  $C_1 \cap J_x$ ).  
Ainsi,  $m(C_1 \cap J_x) = x$ .
  - (c) Supposons que  $C_1 \cap J_x$  soit un segment initial de  $C_2$ .
    - Alors, puisque  $C_2$  est une bonne chaîne,  $m(C_1 \cap J_x)$  est le minimum de  $C_2 \setminus (C_1 \cap J_x)$ . Étant donné un élément  $y \in C_2 \cap J_x$ , on a alors nécessairement  $y \in C_1$ . En effet, si ce n'était pas le cas, on aurait  $y \in C_2$ ,  $y \notin C_1 \cap J_x$  et :
 
$$y < x = m(C_1 \cap J_x).$$
 Ceci contredit la minimalité de  $m(C_1 \cap J_x)$  dans  $C_2 \setminus (C_1 \cap J_x)$ , provenant du fait que  $C_2$  est une bonne chaîne.  
On en déduit que  $C_2 \cap J_x \subset C_1$ , puis  $C_2 \cap J_x \subset C_1 \cap J_x$ .
      - L'inclusion réciproque est évidente, puisque le fait que  $C_1 \cap J_x$  soit segment initial de  $C_2$  implique en particulier l'inclusion  $C_1 \cap J_x \subset C_2$ .
      - Les deux inclusions amènent l'égalité  $C_1 \cap J_x = C_2 \cap J_x$ .
  - (d) Les deux propriétés étant obtenues l'une de l'autre en échangeant le rôle de  $C_1$  et  $C_2$ , on peut se contenter de montrer une implication. Supposons donc que  $C_1 \cap J_x$  est un segment initial de  $C_2$ . Alors, d'après la question précédente,  $C_1 \cap J_x = C_2 \cap J_x$ . Or,  $C_1 \cap J_x$  est un segment initial de  $C_1$  (question 2a), donc  $C_2 \cap J_x$  est un segment initial de  $C_1$ .  
Ainsi, on a bien montré l'équivalence entre (i) et (ii).

3. (a) Soit  $x \in C^*$  et  $z \in C_1$  tel que  $z < x$ . La question 2a a été résolue sous la seule hypothèse que  $C_1$  était une chaîne (on ne s'était pas servi du fait que cette chaîne était bonne). Ainsi, on peut appliquer cette question à la chaîne  $C_1 \cap J_x : C_1 \cap J_x \cap J_z$  est segment initial de  $C_1 \cap J_x$ . Or, l'inégalité  $z < x$  amène de façon immédiate  $J_z \subset J_x$ , donc  $C_1 \cap J_x \cap J_z = C_1 \cap J_z$ .

Ainsi,  $C_1 \cap J_z$  est segment initial de  $C_1 \cap J_x$ , lui-même segment initial de  $C_2$ . On utilise pour terminer le lemme suivant, assez évident, mais que nous démontrons tout de même :

**Lemme** : Si  $I$  est segment initial de  $J$  et  $J$  est segment initial de  $K$ , alors  $I$  est segment initial de  $K$  (autrement dit, la relation « être segment initial de » est transitive ; il s'agit même d'une relation d'ordre stricte).

**Démonstration** : Soit  $I$  un segment initial de  $J$ , lui-même segment initial de  $K$ . Alors  $I \subset J \subset K$ , chacune de ces inclusions étant stricte. On en déduit que  $I \subset K$ , l'inclusion étant stricte. Par ailleurs, étant donné  $y \in K \setminus I$ , si  $y \in J$ , comme  $I$  est segment initial de  $J$ ,  $y$  majore  $I$ . Sinon,  $y \in K \setminus J$ , et comme  $J$  est segment initial de  $K$ ,  $y$  majore  $J$ , et donc aussi  $I$ , puisque  $I \subset J$ . On en déduit le lemme.

On peut donc conclure que sous les hypothèses de la question  $C_1 \cap J_x$  est un segment initial de  $C_2$ .

- (b) Par définition, on a une inclusion stricte  $C^* \subset C_1$ . Par ailleurs, étant donné  $z \in C_1 \setminus C^*$ , on montre par l'absurde que  $z$  majore  $C^*$ . Si ce n'est pas le cas, il existe  $x \in C^*$  tel que  $z < x$ , et la question 3a montre qu'alors  $C_1 \cap J_z$  est un segment initial de  $C_2$ . Par ailleurs, puisque  $z < x$ ,  $z \in J_x$ , puis  $z \in C_1 \cap J_x$ . Ce dernier ensemble est un segment initial de  $C_2$ , car  $x \in C^*$ . On en déduit que  $z \in C_2$ . Ainsi,  $z \in C_1 \cap C_2$ , et  $C_1 \cap J_z$  est un segment initial de  $C_2$ . Cela prouve que  $z \in C^*$ , d'où une contradiction.

Par conséquent, tout  $z \in C_1 \setminus C^*$  est un majorant de  $C^*$ . Cela prouve bien que  $C^*$  est un segment initial de  $C_1$ .

4. Supposons que  $C^* \neq C_2$ . Commençons par montrer que  $C^*$  est un segment initial de  $C_2$ . Si ce n'est pas le cas, il existe  $y \in C_2 \setminus C^*$  et  $z \in C^*$  tel que  $y < z$ . Or par définition de  $C^*$ ,  $C_1 \cap J_z$  est un segment initial de  $C_2$ , et donc, d'après 2d,  $C_2 \cap J_z$  est un segment initial de  $C_1$ . En particulier,  $y \in C_2 \cap J_z$ , donc  $y \in C_1$ . On a donc  $y \in C_1 \cap C_2$ , et d'après l'argument utilisé en 3(a), l'inégalité  $y < z$  permet de montrer que  $C_1 \cap J_y$  est aussi un segment initial de  $C_1$ . Ainsi,  $y \in C^*$ , d'où une contradiction.

Puisque  $C^*$  est un segment initial de la bonne chaîne  $C_2$ , on a  $m(C^*) \in C_2$ . De même,  $C^*$  étant un segment initial de la bonne chaîne  $C_1$ , on a  $m(C^*) \in C_1$ . Donc  $m(C^*) \in C_1 \cap C_2$ . Par ailleurs,  $C^* = C_1 \cap J_{m(C^*)}$  (l'inclusion directe est immédiate, et si elle n'est pas une égalité, on peut trouver un élément dans  $C_1$ , strictement plus petit que  $m(C^*)$ , qui majore  $C^*$ , ce qui contredit la définition de  $m(C^*)$ ). Ainsi,  $C_1 \cap J_{m(C^*)}$  est un segment initial de  $C_2$ , d'après la première partie de la preuve. Par définition, cela signifie que  $m(C^*) \in C^*$ , ce qui contredit la définition de  $m(C^*)$  (qui doit être un majorant strict de  $C^*$ ).

Ainsi, l'hypothèse initiale est fausse. Nous avons donc  $C^* = C_2$ .

Ainsi, on a montré qu'étant données deux bonnes chaînes  $C_1$  et  $C_2$  distinctes, l'une est segment initial de l'autre. Remarquez que l'argument qu'on a donné cache quelque part le fait que deux bonnes chaînes non vides ne sont jamais disjointes. En effet,  $m(\emptyset)$  appartient aux deux chaînes. Cet argument apparaît de façon détournée dans la question 4 (avec la possibilité que  $C^* = \emptyset$ , qui nous fait alors considérer  $m(\emptyset)$ ).

## Partie II – L'axiome du choix implique le lemme de Zorn

- Soient  $x$  et  $y$  dans  $\overline{C}$ . Alors il existe deux bonnes chaînes  $C_1$  et  $C_2$  telles que  $x \in C_1$  et  $y \in C_2$ . D'après la partie I, on a soit  $C_1 \subset C_2$ , soit  $C_2 \subset C_1$ . On a alors soit  $(x, y) \in C_2^2$ , soit  $(x, y) \in C_1^2$ . Comme  $C_1$  et  $C_2$  sont des ensembles totalement ordonnés,  $x$  et  $y$  sont comparables. Ainsi,  $\overline{C}$  est totalement ordonné.
- Soit  $C \in \mathcal{B}$ ,  $C \neq \overline{C}$ . Si  $C$  n'est pas un segment initial de  $\overline{C}$ , il existe  $x \in C$  et  $y \in \overline{C} \setminus C$  tel que  $y < x$ . Soit  $D$  une bonne chaîne telle que  $y \in D$ , et soit  $B = C \cup D$ , égal soit à  $C$  soit à  $D$  (car de ces bonnes chaînes, l'une est incluse dans l'autre). Ainsi,  $B$  est une bonne chaîne soit égale à  $C$ , soit contenant  $C$  comme segment initial. Ainsi,  $C' = C \cap J_x$  étant segment initial de  $C$  (I-2a), il est aussi segment initial de  $B$  (soit directement, soit par utilisation du lemme donné en I-3a).

Comme  $C$  est une bonne chaîne,  $m(C') \in C$ , et  $m(C')$  est le minimum de  $C \setminus C'$ . Ainsi,  $m(C') = x$  (voir argument donné en I-2b). Mais  $B$  étant aussi une bonne chaîne,  $m(C')$  est aussi le minimum de  $B \setminus C'$ . Ceci

contredit le fait que

$$y \in B \setminus C' \quad \text{et} \quad y < x = m(C').$$

Ainsi,  $C$  est un segment initial de  $\overline{C}$ .

3. Réciproquement, soit  $I$  un segment initial de  $\overline{C}$ .

(a) Comme  $I$  est inclus strictement dans  $\overline{C}$ , il existe  $x \in C \setminus I$ . Soit un tel  $x$ . Comme  $I$  est segment initial,  $x$  est un majorant (strict) de  $I$ . Comme  $x \in \overline{C}$ , il existe une bonne chaîne  $C_0$  telle que  $x \in C_0$ . Alors, d'après ce qui précède,  $C_0$  est un segment initial de  $\overline{C}$ . En particulier,  $C_0$  contient tout  $y$  de  $\overline{C}$  tel que  $y < x$ . Ceci implique  $I \subset C_0$

(b) Soit  $J$  un segment initial de  $I$ . Alors d'après le lemme de I-3a,  $J$  est segment initial propre de  $C_0$ , qui est une bonne chaîne. Ainsi,  $m(J) \in C_0$ , et  $m(J)$  est le minimum de  $C_0 \setminus J$ . Alors  $m(J)$  est nécessairement aussi le minimum de  $I \setminus J$ . En effet, sinon, puisque  $I \subset C_0$ , la minimalité de  $m(J)$  montrerait que pour tout  $x \in I \setminus J$  (ensemble non vide), on aurait  $x > m(J)$ . En particulier, cela impliquerait  $m(J) \in C_0 \setminus I$ , puis cela engendrerait une contradiction avec le fait que  $I$  est un segment initial de  $C_0$ .

Ainsi, tout segment initial  $J$  de  $I$  vérifie  $m(J) = \min(I \setminus J)$ . On en déduit que  $I$  est une bonne chaîne.

4. Soit  $I$  un segment initial de  $\overline{C}$ . Alors  $I$  est une bonne chaîne. Soit  $x \in \overline{C} \setminus I$  (possible car  $I \neq \overline{C}$ ). Alors il existe  $C$  une bonne chaîne contenant  $x$ .  $I$  ne peut pas contenir  $C$  (à cause de  $x$ ), donc d'après la partie I,  $I \subset C$ , et même,  $I$  est un segment initial de  $C$ .

Comme  $C$  est une bonne chaîne, on peut en conclure que  $m(I) \in C \subset \overline{C}$ .

Par ailleurs,  $m(I)$  est le minimum de  $C \setminus I$ , et  $C$  étant un segment initial de  $\overline{C}$  (II-2), cela implique que  $m(I)$  est aussi minimum de  $\overline{C} \setminus I$ .

Ainsi,  $\overline{C}$  est une bonne chaîne.

5. On suppose que  $\overline{C} \in \mathcal{C}_0$ , et on considère  $C' = \overline{C} \cup \{m(\overline{C})\}$ . Soit alors  $I$  un segment initial de  $C'$ . Comme  $m(\overline{C})$  est le maximum de  $C'$ , on a soit  $I = C$  (et dans ce cas  $m(I) = m(C) = \min(C' \setminus C)$ ), soit  $I$  est un segment initial de  $C$ , donc  $m(I)$  est le minimum de  $C \setminus I$ , donc aussi de  $C' \setminus I$ , puisqu'on passe d'un ensemble à l'autre par ajout d'un élément strictement plus grand que les autres.

Ainsi,  $C'$  est une bonne chaîne.

Or  $C$  est contenu strictement dans  $C'$ , ce qui contredit la définition de  $C$  comme union de toutes les bonnes chaînes (en particulier,  $C$  contient toutes les bonnes chaînes).

Ainsi, l'hypothèse initiale est fausse, et on en déduit que  $\overline{C} \notin \mathcal{C}_0$ , soit, puisqu'il s'agit d'une chaîne,  $\overline{C} \in \mathcal{C} \setminus \mathcal{C}_0$ .

6. Puisque  $E$  est inductif,  $\overline{C}$  admet un majorant. Ce majorant ne peut pas être strict puisque  $\overline{C} \notin \mathcal{C}_0$ . Ainsi, ce majorant est un élément de  $\overline{C}$ . On vient de montrer que  $\overline{C}$  admet un maximum  $M$ .

Ce maximum est nécessairement un élément maximal de  $E$ . En effet, sinon, il existerait  $M' > M$  dans  $E$ . Un tel  $M'$  serait un majorant strict de  $\overline{C}$ , ce qui est impossible.

On a bien prouvé l'existence d'un élément maximal dans  $E$ , d'où le lemme de Zorn.

7. L'axiome du choix a été utilisé pour construire la fonction  $m$ , puisqu'on choisit simultanément, pour toute chaîne de  $\mathcal{C}_0$ , un élément dans l'ensemble des majorants de cette chaîne.

### Partie III – Le lemme de Zorn implique l'axiome du choix

1. • Soit  $g \in \mathcal{C}$ . Alors  $g$  est définie sur  $J \subset I$ , et  $J$  vérifie  $J \subset J$  et  $g|_J = g$ . Ainsi,  $g \preceq g$
  - Soient  $g$  et  $h$  dans  $\mathcal{C}$  tels que  $g \preceq h$  et  $h \preceq g$ , et  $J$  et  $K$  leurs domaines respectifs. On a alors  $J \subset K$  et  $K \subset J$ , d'où  $J = K$ , et par conséquent  $g = g|_K = h$ . D'où l'antisymétrie de  $\preceq$ .
  - Soient  $g$ ,  $h$  et  $k$  de domaines respectifs  $J$ ,  $K$  et  $L$  tels que  $g \preceq h \preceq k$ . On a alors  $J \subset K \subset L$ , donc  $J \subset L$ , et  $k|_J = (k|_K)|_J = h|_J = g$ . Donc  $g \preceq k$ , d'où la transitivité de  $\preceq$
  - La relation  $\preceq$  étant reflexive, antisymétrique et transitive,  $\preceq$  une relation d'ordre sur  $\mathcal{C}$ .
2. Soit  $g$  un élément maximal de domaine  $J$  strictement inclus dans  $I$ . On peut choisir  $i \in I \setminus J$  (choix d'un élément dans un ensemble non vide, ne dépend donc pas de l'axiome du choix). On peut alors choisir un

élément quelconque  $a_i$  de  $A_i$  (à nouveau, choix d'un élément dans un ensemble non vide, cela ne dépend pas de l'axiome du choix). On peut alors construire  $h$  sur  $J \cup \{i\}$  par :

$$h(j) = g(j) \text{ si } j \in J \quad \text{et} \quad h(i) = a_i.$$

$h$  est bien une fonction de choix partielle de domaine  $J \cup \{i\}$ , et de façon évidente,  $g \preceq h$ , et  $g \neq h$ . Ainsi,  $g$  n'est pas un élément maximal.

Par conséquent, un élément maximal de  $(\mathcal{C}, \preceq)$  est de domaine  $I$ . Une autre façon d'exprimer cela est de dire qu'une fonction de choix partielle maximale est une fonction de choix (totale).

3. Soit  $\mathcal{D} \subset \mathcal{C}$  une chaîne de  $\mathcal{C}$ , c'est-à-dire un sous-ensemble totalement ordonné. On note pour tout  $g \in \mathcal{D}$ ,  $I_g$  le domaine de  $g$ . On définit alors une fonction  $f$  en commençant par définir son domaine :

$$I_f = \bigcup_{g \in \mathcal{D}} I_g.$$

On remarque ensuite que si  $i \in I_f$  appartient à la fois à  $I_g$  et  $I_h$ , pour  $g, h \in \mathcal{D}$ , alors,  $\mathcal{D}$  étant totalement ordonné, on a  $g \preceq h$  ou  $h \preceq g$ , disons  $g \preceq h$  pour se fixer les idées. Alors  $I_g \subset I_h$ , et  $g$  et  $h$  coïncident sur  $I_g$ . Par conséquent  $g(i) = h(i)$ . Ainsi, toutes les fonctions de  $\mathcal{D}$  définies au point  $i$  prennent en ce point la même valeur. On définit alors  $f(i)$  comme étant la valeur commune de ces  $g(i)$ .

Chaque  $I_g$  étant sous-ensemble de  $I$ , il en est de même de  $I_f$ . De plus, pour tout  $i \in I_f$ , il existe  $g \in \mathcal{D}$  tel que  $f(i) = g(i)$  et  $g(i) \in A_i$  par définition. On a donc bien, pour tout  $i \in I_f$   $f(i) \in A_i$ , et par conséquent,  $f$  est bien une fonction de choix partielle, c'est-à-dire un élément de  $\mathcal{C}$ .

Enfin, on a alors de façon évidente, pour tout  $g \in \mathcal{D}$ ,  $g \preceq f$ . Ainsi,  $f$  est un majorant dans  $\mathcal{C}$  de  $\mathcal{D}$ .

On a donc montré que toute chaîne de  $\mathcal{C}$  admet un majorant, ce qui signifie bien que  $\mathcal{C}$  est inductif.

4. Puisque  $\mathcal{C}$  est inductif, il admet un élément maximal d'après le lemme de Zorn. D'après la question 2, cet élément maximal est une fonction de choix. On a bien prouvé l'axiome du choix.

En déduire l'axiome du choix.